



Conseiller en gestion  
de patrimoine indépendant

# Épargne patrimoniale : les « bonnes pratiques » pour investir sereinement

La crise sanitaire que nous traversons depuis plusieurs mois a provoqué un certain nombre de turbulences sur l'économie et de fortes variations sur les marchés financiers. Ces pics de volatilité suscitent de fortes inquiétudes chez les épargnants. Quelles sont les règles en matière de gestion d'épargne patrimoniale pour limiter les risques de pertes et s'assurer une stratégie d'investissement à long terme plus sereine ?

## GARDEZ LA TÊTE FROIDE

Comment ne pas céder à la tentation de vendre après une forte baisse pour limiter la perte et réduire l'exposition au risque ? En cas de fortes variations des marchés financiers, n'agissez pas sous le coup de l'émotion. Cela vous conduirait probablement à vendre à perte et vous priveriez d'un éventuel rebond des marchés financiers. Nous vous conseillons de rester concentrés sur les objectifs que vous vous êtes fixés au moment où vous avez investi : votre horizon de placement, vos espérances de gain et votre capacité à subir des pertes. Assurez-vous que vos objectifs sont toujours d'actualité afin de pouvoir prendre les décisions les plus judicieuses.



## OPTEZ POUR UN ACCOMPAGNEMENT

Placer son argent est facile ; placer son argent judicieusement pour optimiser la performance nécessite une expertise. En effet, il faut savoir trouver le juste équilibre entre niveau de risque et rendement. « *Connaître son objectif* » est un des prérequis pour élaborer une stratégie de placement pertinente. Etre accompagné par un cabinet de conseil est un vrai atout ; vous bénéficierez d'une expertise en la matière et d'un savoir-faire reconnu dans la mise en place de contrats haut de gamme, et ce quel que soit le montant que vous souhaitez investir. C'est avant tout un point d'entrée unique pour un accès aux meilleures enveloppes du marché, une large gamme de contrats, une multitude de solutions innovantes et sur-mesure pour répondre aux attentes spécifiques, et contribuant ainsi à la performance globale de vos actifs financiers.

## ÉPARGNE PROGRAMMÉE, LE BON RÉFLEXE

Investir sur les marchés financiers est un bon moyen de diversifier son patrimoine. Cependant, il faut adopter la bonne stratégie pour faire face à la volatilité du marché. La mise en place d'un versement programmé vous permet d'investir de façon échelonnée à la hausse comme à la baisse. Concrètement, plus le marché monte, moins vous achetez de parts ; plus le marché baisse, plus vous achetez de parts à un prix avantageux. Vous atténuez ainsi les évolutions du marché et lissez le prix de revient de vos achats.



## ZOOM SUR LES PRÉREQUIS À VOTRE PLACEMENT

Pour placer au mieux votre argent, vous devez définir vos objectifs et vos contraintes. Plusieurs paramètres essentiels sont à connaître.

**Horizon de temps :** Il s'agit de l'horizon de gestion probable, c'est-à-dire votre capacité à ne pas utiliser votre argent. Souhaitez-vous placer à court terme, à moyen terme, à long terme ? Il est primordial de ne pas s'engager dans un placement à long terme si vous avez potentiellement besoin de votre capital avant l'échéance du placement. Par exemple, pour investir en Bourse, il faut accepter de placer sur le long terme.

**Souhait de rendement :** il s'agit de déterminer les besoins réels ou souhaités en termes de rendement de l'investissement. À titre d'exemple, nous n'aurons pas la même approche auprès d'une personne souhaitant disposer de revenus complémentaires immédiats, ou auprès d'une personne souhaitant valoriser son capital à long terme.

**Sensibilité au risque :** En fonction du type d'investissement, le risque varie dans sa nature, son amplitude et ses caractéristiques. Ainsi, à une typologie de risque, correspond un rendement ou espoir de rendement. Il est primordial d'en définir le cadre préalablement à tout placement financier.

## DIVERSIFIEZ VOS PLACEMENTS

La diversification doit rester le maître mot de vos investissements. Elle permet de maîtriser le risque de pertes et améliorer la performance à terme. Et les solutions existantes sont nombreuses. Vous pouvez accéder à une vaste gamme de supports financiers vous permettant ainsi d'investir sur un très large spectre en termes de classes d'actifs, secteurs d'activité, zones géographiques et styles de gestion. En fonction de votre sensibilité aux risques et votre connaissance des marchés financiers, il est opportun de déléguer la gestion financière de votre contrat auprès d'un gestionnaire qui dispose de l'expertise et des moyens indispensables à une gestion active et personnalisée.

ACTAILOR PATRIMOINE  
CABINET LEANDRI  
Les Jardins de Bodiccione Bât.C-Bd Louis Campi  
20000 AJACCIO  
Tel : 04.95.27.36.05 - Port : 06.26.72.31.81  
Mail : caroline.leandri@actailor-patrimoine.fr